



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP(OCA)MED/WG.66/7
20 février 1993

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion conjointe du Comité scientifique
et technique et du Comité socio-économique

Athènes, 3-7 mai 1993

PROGRAMME A MOYEN TERME (1994-1997) POUR LES ACTIVITES DU REMPEC

Proposition du Secrétariat

INTRODUCTION

La Réunion des Correspondants du Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC) tenue à Malte, 22-26 septembre 1992 a discuté et commenté les propositions préparées par le Centre qui contiennent des propositions concernant les actions prioritaires futures du REMPEC et a approuvé, sur la base des discussions tenues pendant la Réunion, un programme à moyen terme couvrant la période 1994-1997. Le programme à moyen terme couvrant la période 1994-1997 est présenté dans ce document.

PROGRAMME A MOYEN TERME (1994-1997) POUR LES ACTIVITES DU REMPEC

ACTIVITES / ACTIONS	MENEES PAR	ANNEE DE REALISATION			
		1994	1995	1996	1997
I. SYSTEME REGIONAL D'INFORMATION (hydrocarbures et substances dangereuses)					
PARTIE A: Textes de Base, Recommandations, Principes et Lignes Directrices concernant la préparation, la lutte et l'assistance mutuelle en matière de pollution marine accidentelle.					
1. Préparation de:					
(a) Lignes Directrices concernant l'échange d'officiers de liaison entre Parties Contractantes en cas d'opérations concernant plusieurs Etats.	REMPEC	X	X		
(b) Principes ou Lignes Directrices concernant les dispositions qui pourraient être prises afin d'assurer, en cas d'accident, les liaisons entre les autorités gouvernementales et les représentants des intérêts privés en cause (Propriétaire du navire et ses représentants, industrie pétrolière).	REMPEC	X	X		
(c) Liste récapitulative des principales mesures à prendre en cas d'accident impliquant des substances dangereuses.	REMPEC	X	X		
PARTIE B : Listes et Inventaires					
2. Répertoire des autorités nationales compétentes chargées de la préparation, de la lutte et de l'assistance mutuelle en matière de pollution marine accidentelle et autres informations pertinentes - <u>FASCICULE 1.</u>	REMPEC	activité permanente			
3. Inventaire des experts, équipements et produits qui seraient susceptibles, sous certaines conditions, d'être mis à la disposition d'un Etat qui en ferait la demande en cas d'urgence - <u>FASCICULE 2.</u>	REMPEC		X		X
4. Catalogue des équipements et produits de lutte - <u>FASCICULE 3.</u>	REMPEC				
5. Répertoire des sociétés offrant des services en cas d'urgence en Méditerranée - <u>FASCICULE 4.</u>	REMPEC	X		X	
6. Compléter et entretenir l'informatisation de cette Partie du SRI.	REMPEC	activité permanente			
PARTIE C : Banques de Données, Modèles Prévisionnels et Systèmes d'Aide à la Décision					
7. Maintenance, utilisation et mise à jour de la base de données partiellement informatisée du Centre.	REMPEC	activité permanente			
8. Compléter, entretenir et développer la base de données TROCS.	REMPEC	activité permanente			
9. Adaptation à la région et utilisation des modèles de simulation de comportement et d'évaluation des risques.	REMPEC	activité permanente			
10. Description des modèles prévisionnels disponibles au Centre et services d'information qui peuvent être fournis par le Centre - <u>FASCICULE 2.</u>	REMPEC	X		X	

ACTIVITES / ACTIONS	MENEES PAR	ANNEE DE REALISATION			
		1994	1995	1996	1997
11. Adaptation aux besoins régionaux et utilisation d'un système d'aide à la décision.	REMPEC Consultant	X	X	usage permanent	
12. Description du système d'aide à la décision disponible au Centre et services d'information qui peuvent être fournis par le Centre - <u>FASCICULE 3.</u>	REMPEC		X		X
13. Liste des alertes et accidents en Méditerranée - <u>FASCICULE 4</u>	REMPEC	X	X	X	X
14. Recueil de données cartographiques, océanographiques et météorologiques sur la Méditerranée.	REMPEC	activité permanente			
<u>PARTIE D : Guides Opérationnels et Documents Techniques</u>					
15. Types de vêtements de protection et appareils de mesure à utiliser en cas d'accident impliquant des produits chimiques.	REMPEC	X			
16. Risques associés aux marchandises en colis perdus en mer.	REMPEC	X			
17. Risques associés aux gaz et aux liquides volatils déversés en mer.	REMPEC		X		
18. Impact sur la vie humaine et le milieu marin des substances dangereuses déversées.	REMPEC		X		
19. Techniques de télédétection applicables aux substances dangereuses déversées dans le milieu marin.	REMPEC				X
20. Etudes de cas décrivant des déversements de substances dangereuses.	REMPEC	X	X	X	X
21. Liste des substances prioritaires.	REMPEC				X
22. Fiches techniques d'intervention à caractère opérationnel par substance.	REMPEC	X	X	X	X
<u>DOCUMENT DE REFERENCE</u>					
23. Préparation d'un Atlas régional pour la préparation et la lutte contre la pollution marine accidentelle.	REMPEC en coopération avec GRID / PNUE IFREMER			X	X
<u>II. ASSISTANCE AUX PAYS QUI EN FONT LA DEMANDE, POUR LE DEVELOPPEMENT DE LEURS CAPACITES NATIONALES</u>					
24. Assistance aux pays pour le développement des sources d'information au niveau national par la fourniture de produits informatisés, développés par le REMPEC.	REMPEC	X	X	X	X
25. Fournir de l'assistance aux pays qui en font la demande pour développer leur système national de préparation à la lutte et de lutte.	Consultant	sur demande			
26. Fournir de l'assistance aux pays qui en font la demande, pour la préparation de projets pour l'acquisition d'équipements de lutte, qui seraient présentés à des sources possibles de financement international.	Consultant	sur demande			

ACTIVITES / ACTIONS	MENEES PAR	ANNEE DE REALISATION			
		1994	1995	1996	1997
27. Développement de systèmes sous-régionaux de lutte contre les accidents majeurs de pollution marine:		sur demande			
(a) Méditerranée orientale	CEE / REMPEC Consultant	X	X		
(b) Méditerranée occidentale (Maghreb)	CEE / REMPEC Consultant	X	X		
(c) Méditerranée centrale			X	X	X
28. Fournir de l'assistance aux Etats qui en font la demande, pour la préparation et le développement d'accords opérationnels bilatéraux entre Etats côtiers voisins.	REMPEC Consultant	sur demande			
III. FORMATION					
29. Stage régional de formation de type général sur les hydrocarbures et les substances dangereuses.	REMPEC	X		X	
30. Stage régional de formation spécialisé sur les hydrocarbures.	REMPEC		X		X
31. Stage régional de formation spécialisé sur les substances dangereuses.	REMPEC	X			X
32. Stage régional de Formation de formateur (Français)	REMPEC		X		
33. Stage régional de Formation de formateur (Anglais)	REMPEC			X	
34. Fournir de l'assistance aux Etats qui en font la demande pour la préparation de stages nationaux de formation (assistance pour deux séminaires par an).	REMPEC	sur demande			
35. Mise à disposition des documents nécessaires pour les activités de formation nationales.	REMPEC	activité permanente			
IV. COOPERATION ET ASSISTANCE MUTUELLE EN CAS D'URGENCE					
36. Organisation d'exercices d'alerte visant à tester l'utilisation des procédures d'alerte et du réseau de communication.	REMPEC		X		X
37. Organisation "d'exercices théoriques".	REMPEC	X		X	
38. Organisation "d'exercices opérationnels avec mise en oeuvre d'équipements".	en coopération avec une Partie Contractante ou avec l'industrie pétrolière		X		X
39. Organisation et fonctionnement de la Force d'Intervention Méditerranéenne pour l'assistance dans la lutte contre la pollution marine accidentelle.	REMPEC	activité permanente			
40. Maintenir les relations et contacts avec les organisations représentatives de l'industrie pétrolière et maritime.	REMPEC	activité permanente			